

Création d'une Union des SMR spécialisés non lucratifs

Qui sommes-nous ?

6 associations ou fondations non lucratives, pratiquant des activités de soins médicaux et de réadaptation hautement spécialisées, dans toutes les disciplines de notre secteur. Nous avons choisi de nous regrouper dans une Union Nationale, ouverte, pour promouvoir notre singularité dans le paysage des SMR autour de nos 4 valeurs cardinales : **l'expertise, l'innovation, l'humanisme et la solidarité.**

200M€ de budget annuel, 1200 lits, 2300 collaborateurs, réalisant chaque année 500 000 journées.

Nous sommes :



Cette spécificité se traduit notamment par :

- **L'accueil des patients les plus complexes, poly pathologiques**, nécessitant des appareillages, des prises en charge et une intensité de soins et de rééducation spécifiques. La spécialisation et l'expertise sont déterminantes : ainsi, nos établissements allouent des ressources humaines très élevées à la prise en charge des patients, notamment des médecins, des infirmières et des thérapeutes.
- **Un accent particulier mis sur les actions de prévention, la formation des patients eux même** et plus largement, leur intégration dans l'organisation des établissements,
- **Le développement des compétences de chacun de nos collaborateurs**, la personnalisation de leur parcours professionnel, et leur participation au développement de nos organisations : à titre illustratif, les budgets de formation de nos établissements s'établissent à près de 4 % de notre masse salariale pour une obligation (légale et conventionnelle) à 2%,

- **La gestion privée de nos établissements, désintéressée et bénévole, où chaque euro de résultat est réinvesti dans le cœur de notre métier, au bénéfice des patients et des professionnels** : ce modèle d'organisation et de gouvernance nous permet aujourd'hui d'investir de manière importante dans les plateaux techniques et les compétences expertes. Tous les efforts budgétaires sont ainsi investis dans la qualité de la prise en charge.

Pourquoi agir aujourd'hui ?

La réforme du financement du secteur de la réhabilitation fait craindre aujourd'hui une raréfaction des budgets dévolus aux établissements singuliers et un nivellement vers le bas des exigences entourant la prise en charge des patients les plus complexes car, derrière les mentions spécialisées, peuvent se cacher des réalités parfois très différentes. **Le danger est réel de ne pas considérer notre singularité**, les efforts réalisés par les professionnels de nos établissements pour améliorer de manière continue les prises en charges des patients et les patients qui, sans nos établissements, n'auraient simplement pas de solution de réadaptation spécialisée et adaptée.

Il est donc impératif de défendre nos particularismes, notre modèle à l'opposé d'une certaine ubérisation.

La prise en charge dans nos établissements permet la personnalisation du parcours de chaque patient et **une réhabilitation, en admission directe, en pré et en post hospitalisation jusqu'au retour à domicile** du patient dont l'efficacité est largement démontrée. Cette prise en charge est de **plus économe des ressources publiques** sur le moyen terme (durée d'hospitalisation en MCO réduite, moins de passage aux urgences, suivi au long cours de la maladie ou du handicap, accompagnement du retour à domicile...).

Or, la très grande spécialisation de nos établissements, si elle est unanimement reconnue, ne nous permet pas d'être suffisamment représentés et entendus à l'heure où se dessine la réforme des activités de réhabilitation. Pire, les orientations actuelles tendent à vouloir limiter les écarts, ubériser la prise en charge et donc à **négliger les établissements comme les nôtres – pourtant indispensables – qui s'inscrivent dans un temps long, pour permettre une réadaptation durable de nos patients.**

C'est ainsi une façon de **donner une voix aux patients que nous accueillons**, pour promouvoir notre singularité et la qualité de la réponse que nous apportons à ces sujets de santé publique : nos savoirs faire et nos pratiques de pointe, nos dispositifs particuliers, l'accompagnement de l'apprentissage de l'autonomie par le patient, l'accompagnement au long cours, le recours pour des patients sans solution que nous représentons.

C'est enfin **une défense du service public à travers un modèle de gestion privée, désintéressée, transparente et loyale**, faisant une large part aux initiatives des parties prenantes, à la recherche d'une efficacité durable dans l'utilisation des ressources budgétaires publiques, et à l'adaptation constante aux impératifs de santé publique.

Comment agir ?

A travers cette Union nationale, ouverte, nous entendons :

- **Alerter sur les dangers de voir disparaître ces prises en charge, nécessaires pour les patients**, moins coûteuses pour la collectivité, mais peu visibles car hautement spécialisées, et défendre une exigence d'excellence,
- **Devenir un interlocuteur des pouvoirs publics pour éclairer les évolutions à venir**, et promouvoir notre modèle basé sur une gouvernance agile, responsable et désintéressée, nos métiers, des compétences de haut niveau et une très grande expertise de nos professionnels, une forte médicalisation de nos structures et une efficacité économique reconnue,
- **Consolider la qualité de la prise en charge par l'action commune**, le partage d'expérience et de bonnes pratiques, la recherche, l'innovation, la mise en commun de ressources rares, la mutualisation l'exemplarité et la promotion d'un label spécifique,

- **Consolider nos positions de service public**, modèle social fondé sur la symétrie des attentions : nous développons la même recherche de personnalisation et d'accompagnement avec nos différents professionnels, promovons des projets portés par les parties prenantes de nos établissements, des boucles courtes de décisions, et reconnaissons la contribution de chacun.
- **Renforcer encore notre ancrage territorial**, autour des parcours des patients, en lien étroits avec l'ensemble des acteurs du territoire, qu'ils soient sanitaires, médico sociaux, sociaux ou n'appartenant pas au monde de la santé.

Il s'agit pour nous d'agir sur quatre niveaux :

- **Consolider nos actions de prévention et notre offre de soins pluri professionnelle et pluridisciplinaire** au service des patients les plus complexes, poly pathologiques, y compris précaires ou en difficulté psycho sociales,
- **Promouvoir la singularité et surtout l'utilité de nos établissements**, en assurer la pérennité à moyen et long termes, défendre et diffuser leur modèle, notre gouvernance et la participation des parties prenantes à la vie institutionnelle comme un élément déterminant de l'efficacité de la réponse que nous apportons aux besoins des patients,
- Agir en employeurs responsable afin de **permettre aux professionnels de chaque métier de nos établissements de poursuivre le développement de leurs compétences** dans des parcours professionnels individualisés tout au long de leur vie professionnelle, à travers une politique reconnue et une marque employeur spécifique,
- **Poursuivre nos réflexions autour des évolutions de la réhabilitation** au niveau européen et international notamment en termes d'éthique, de recherche, d'innovation continue et d'enseignement.

